



BANQUE des  
**TERRITOIRES**



CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**  
COLLECTIVITÀ DE **CORSE**

---

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

## **La Banque des Territoires s'engage aux côtés de la Collectivité de Corse en faveur des territoires ruraux**

***Ajaccio, le 13 novembre 2018 – A l'occasion de son déplacement en Corse, Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, a signé ce jour avec Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif de Corse, une convention de partenariat pour soutenir les projets dans les territoires ruraux.***

Contre les phénomènes de désertification et d'isolement qui pèsent sur les territoires ruraux insulaires, les collectivités, qu'elles soient communales ou intercommunales, luttent pour maintenir et développer la vie dans les villages tout au long de l'année, mais peuvent être confrontées à des difficultés en termes d'ingénierie et d'accompagnement pour faire émerger et réaliser leurs projets.

Face à cette situation, l'une des priorités de la Collectivité de Corse est de mettre un terme aux fractures territoriales en engageant une dynamique de développement profitable aux territoires de l'île, tous dotés de forces d'attraction manifestes, notamment liées à leur patrimoine bâti et naturel.

Partenaires de longue date et partageant l'objectif commun de réduction des fractures territoriales, la Collectivité de Corse et la Caisse des Dépôts, via sa Banque des Territoires, souhaitent dans cette convention renforcer leur action en faveur de la cohésion territoriale, en privilégiant deux priorités :

1. Favoriser l'émergence de projets structurants de revitalisation dans les territoires ruraux.

Pour soutenir les communes qui, en lien avec leur intercommunalité, souhaitent engager une réflexion sur un projet global de revitalisation, projet dont la réalisation serait éligible au Fonds de territorialisation de la Collectivité de Corse, la Banque des Territoires propose une intervention en ingénierie dans les phases de définition de la stratégie territoriale et de montage opérationnel du projet.

2. Opérer un travail d'évaluation des actifs immobiliers propriétés de la Collectivité de Corse pouvant avoir une vocation touristique culturelle et/ou patrimoniale, afin de faciliter leur valorisation.

Dans ce cadre, la Banque des Territoires s'engage à accompagner cette étude de qualification, portée et définie par la Collectivité de Corse, en mobilisant les moyens suivants :

- Apport d'expertise dans l'élaboration du cahier des charges de l'étude établi par la Collectivité de Corse ;
- Cofinancement de la mission ;
- Apport d'expertise juridique, financière et dans la valorisation et le montage de projets touristiques.

Cette convention se conçoit comme un cadre de travail souple qui vient consolider et inscrire la collaboration entre les deux partenaires dans la durée. Elle illustre l'action de la Banque des Territoires au bénéfice de territoires plus attractifs et inclusifs.

---

### **A propos de la Banque des Territoires**

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

***Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.***

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr)

 [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

### **Contact presse :**

**Direction régionale Banque des Territoires Corse**

Mathilde DUMARTIN – 04 95 10 40 00

[mathilde.dumartin@caissedesdepots.fr](mailto:mathilde.dumartin@caissedesdepots.fr)